

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 17 avril 2020 à 9h30 – en vidéo-réunion

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. CHERKAOUI MALKI, M. DEMARQUOY, M. FARA, Mme LE BON (procuration à Mme LELOUP), Mme LEBORGNE-CASTREL, Mme LELOUP, M. NARCE, Mme VENNIN (présente jusqu'à 13h30 puis procuration à M. FARA), M. WENDEHENNE

Collège B

- *Présents ou représentés* : Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU, Mme OLIVE (présente jusqu'à 12h00 puis procuration à M. PELLERNARD), M. PELLENARD, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER, Mme GERBEAU-PISSOT (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL)

- *Absente* : Mme VERNOUD

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN, M. ROLLIN

- *Absente* : Mme BELLENGER

Collège des usagers

- *Présents ou représentés* :

Mme BOUSHIQ, Mme KAISER, M. MICONNET (présent jusqu'à 13h45 puis procuration à Mme BOUSHIQ), Mme FARGE (présente jusqu'à 13h45), M. MUSCAT (procuration à M. MICONNET jusqu'à 13h45), Mme SAPALY (procuration à Mme KAISER)

- *Absents* : M. RIOLET, Mme LECOMTE, M. CHENET, Mme FLEURY, M. ALOGUES, M. DI FILIPPO, M. SURGOT

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : Mme GEE (présente jusqu'à 13h30 puis procuration à M. WENDEHENNE), M. ROUZET (procuration à M. MANIERE)

- *Excusée* : Mme LUSTRAT

- *Absents* : M. ANSEL, Mme FOURGERON, M. GERVAIS, M. MONNOT, Mme VAN WYMELEBEKE

Membres consultatifs

- *Présents* : M. BELLENGER, Mme CLERGET, M. COLLIN

- *Absent* : M. BATT

Membres invités

- *Présents* : Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité, Mme CASAS, responsable de l'antenne financière.

- *Excusée* : Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction

1. Approbation du PV du 1^{er} avril 2020

30 pour, 1 abstention

2. Informations du Directeur d'UFR

Compte rendu du Bureau de la CDUS (1^{er} avril 2020)

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Stages (télétravail, annulation, suspension)
- Modalités de contrôle des connaissances (intérêt de la neutralisation, problème d'assiduité numérique, ...)
- Comités de sélection (décret à venir fixant les nouvelles modalités)
- Partenariat Unisciel (validation du texte à envoyer aux UFR; constituer un groupe d'acteurs motivés issus de différentes universités pour compléter les ressources d'Unisciel et initier une diffusion plus significative des ressources existantes sur Unisciel)

Le Directeur d'UFR accueille les responsables de parcours, invités à écouter le point d'information suivant.

Réunions des directeurs de composantes (16 avril 2020)

Un seul sujet a été abordé: les nouvelles modalités d'évaluation des étudiants dans le contexte épidémique actuel

1/ Directives ministérielles (traduites à travers le dialogue avec le recteur de région)

Pas de directives mais des recommandations : diversification des évaluations, allègement du présentiel qui doit être l'exception, ...

2/ Cas particulier des masters MEEF

Les dates des concours (CAPES, ...) conditionnent les échéances d'évaluation des masters MEEF. L'INSPE coordonnera le calendrier et les conditions pour l'ensemble des masters.

3/ Modalités d'évaluation (changements de FF, calendrier, cas de la neutralisation)

Un nouveau calendrier conduit à une nouvelle première session d'examen fin mai/début juin (voir point 8).

- a) Si les CT sont neutralisés (donc pas remplacés par des CCs) : pas de modification de FF donc pas de raison de passer des épreuves dans le cadre de la nouvelle session 1 du S2.
- b) Si les CT sont remplacés par des CCs : il faut une modification de FF donc attente des délais légaux pour faire passer des CC de remplacement lors de la nouvelle première session.

4/ Session 2 - Déroulement

Peut être envisagée en juin/juillet en distanciel (voir point 8).

Peut être envisagée en septembre plutôt en distanciel car une modalité présentielle semble trop risquée (incertitude du contexte en septembre).

L'éclatement de la session 2 en deux parties (une pour le S2 en distanciel en juin/juillet et une pour le S1 en présentiel en septembre) n'est privilégié pour des raisons de clarté et de cohérence

5/ Cas des redoublants

Solutions à envisager au cas par cas (par RPs, R UEs).

6/ Modification des FF si modification de la durée des stages

Liberté aux composantes d'adopter la solution semblant la plus optimale.

7/ Problèmes des étudiants avec difficultés

- En terme d'équipement (env. 300 identifiés) : une aide matérielle (prêt) peut être apportée (voir adresse générique et A. Fournier. Relais UFR : Claude PERRI)

- En terme de couverture réseau (zones blanches) : obtention de rehaussement des capacités par certains fournisseurs d'accès pour utilisation des smartphones

- Possibilités offertes à Dijon : Ex Bed&CROUS

- Un présentiel sur site, très limité et contrôlé pour la sécurité est envisageable

Les étudiants sont invités à consulter le Vademecum étudiant (uB)

8/ Eléments de calendrier - Généralités

Date de la session 2 (juin/juillet ou septembre) : retour des composantes attendu pour début mai.

Modalités (présentiel* ou distanciel) : retour des composantes pour Juin.

* : exclu en juin, hormis étudiants en difficulté

9/ Eléments de calendrier - Déroulé

Modalités d'évaluation, changement FF ... : retour des composantes pour le **5 mai**

Réunion CFVU : prévu le 12 mai.

Examens session 1 du S2 : 26 mai - 6 juin

Délibérations Session 1 S2 : avant le 12 juin

Examens sessions 2 : 29 juin - début juillet (ou début septembre)

Délibérations Session 2 : 17 juillet

Option pouvant être privilégiée

Neutralisation des CTs pour la session 1 du S2

Utilisation d'un présentiel réduit et occasionnel (évaluer le nombre d'étudiants, prévoir les lieux)

Session 2 en juin/juillet

Avec neutralisation des CTs et principe deuxième chance comme pour S2

Avec maintien CTs (oraux) ou transformation (CC) pour le semestre 1

Option à privilégier : dans tous les cas

. Avertir les étudiants suffisamment tôt des conditions

. Diversifier les formes d'évaluation

. Eviter les concentrations et surcharge d'évaluations

L'échange entre les responsables de parcours et les membres du conseil fait apparaître les problématiques suivantes :

- La question de l'équité entre étudiants en cas de neutralisation de la note de stage est soulignée, ainsi que l'impossibilité de neutraliser le stage quand celui-ci dure tout le 2^{ème} semestre et est diplômant.

Le Directeur d'UFR précise que la question des prolongations de stages sur l'année suivante est réglée car les inscriptions prendront fin au 31 décembre 2020 pour les stages diplômants.

- L'arrêt du versement de la bourse en cas d'arrêt de stage est évoqué et pourra conduire les RP à proposer un stage de substitution. En effet, le stage en M2 et en licence professionnelle est déterminant pour l'insertion professionnelle et il convient de pénaliser le moins possible les étudiants.
- L'évaluation des CM est discutée, les étudiants soulignent qu'en distanciel la configuration n'est pas optimale et les prive de seconde chance. Le directeur d'UFR précise que des solutions se mettent en place, par exemple l'organisation d'un examen à l'université pour les étudiants empêchés.
- La question de la validation du 1^{er} semestre est évoquée, et les étudiants soulignent que tous ne disposent pas de leurs cours du S1 sur leur lieu de confinement.
- L'université et l'UFR travaillent pour aider les étudiants en difficulté, sur le plan des équipements et des problèmes de zones blanches. Une possibilité de passer l'examen de rattrapage à l'UFR sera offerte à ceux qui rencontrent des impossibilités techniques. Le principe de 2^{ème} chance sera appliqué, dans l'intérêt des étudiants. L'uB a sollicité les fournisseurs d'accès pour un rehaussement gratuit des capacités et a œuvré auprès du CROUS pour des possibilités d'accès ponctuel à des chambres. Le vade-mecum étudiants va être réactivé.
- Suite au souhait du département licence de scinder la session 2 en deux périodes (en juin/juillet en distanciel et en septembre en présentiel), le directeur d'UFR précise qu'il n'est pas possible d'éclater la 2^{ème} session en 2.
- Afin de ne pas multiplier les sites à consulter par les étudiants, il est convenu que les RP communiquent le calendrier assez tôt (pas d'inscription dans ADE) et diversifient et étalent les évaluations.

A l'issue de ces discussions, les RP non membres du conseil quittent la séance.

3. Questions relatives aux ressources humaines

- Compte rendu de la commission de la recherche réunie le 8 avril 2020 et de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle réunie le 9 avril 2020 :

Le Directeur d'UFR explique le contexte : la remontée à l'ub était attendue le 15 avril et il était demandé de se placer dans une perspective de pluri-annualisation. Les commissions de la recherche et de l'enseignement de l'UFR se sont réunies et ont fait des propositions qui vont être présentées par MM. WENDEHENNE et RIALLAND.

- **Campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs pour 2021**
- **Emplois vacants ou susceptibles de l'être**

En ce qui concerne les emplois vacants ou susceptibles de l'être d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, les deux commissions ont produit un classement identique.

M. WENDEHENNE et M. RIALLAND présentent le profil « recherche » et « enseignement » de chacun des postes et s'arrêtent sur quelques éléments importants :

- suite à la demande de publication en 2022 du poste de PR susceptible d'être vacant en 2021 (poste de M. CONNAT), M. WENDEHENNE a demandé à l'UMR LNC de présenter sa demande dès 2021, compte tenu de l'intérêt stratégique des postes de PR pour l'UFR et des possibilités de promotions internes. Ce laboratoire, par la voix de M. DELMAS, n'a pas souhaité modifier ses priorités donc il sera proposé d'utiliser ce poste pour répondre à une demande de création formulée par le CSGA, dès 2021.

M. RIALLAND souligne que la commission de l'enseignement a insisté sur le classement de ce poste en 1. Il s'agit d'enseignements de licence et de master en biologie du développement et neurosciences, domaine où il est nécessaire de monter en compétence.

Le poste de MCF vacant en 66 A l'est depuis plusieurs années, sans compensation par un ATER cette année. Il sera affecté dans l'une des trois équipes de l'UMR PAM (PMB) qui est très pluri-disciplinaire et le service d'enseignement comportera beaucoup de TP et TD en licence. Il est proposé de classer ce poste en rang 2.

En 3^{ème} position est proposée la publication du poste libéré par Mme Charbonnier pour l'UMR Agroécologie, en 65 et 66V.

La personne recrutée s'impliquera dans un projet de recherche transversal sur de nouvelles thématiques piloté par M. POINSSOT, récemment promu PR. L'UMR Agroécologie a choisi de ne pas demander la cascade de son poste. L'enseignement portera sur la biologie cellulaire, la biologie du développement végétal et la biologie végétale.

Le poste vacant de MCF 64 classé en 4^{ème} position (poste B. Poinot) correspond à une demande de l'UMR LNC. L'attribution récente d'un poste de PR et de la cascade MCF à l'équipe concernée explique ce classement. Les enseignements porteront principalement sur la biochimie et la biologie moléculaire.

M. WENDEHENNE ajoute que l'UMR Agroécologie a choisi de ne pas demander ce poste en plus car elle a bénéficié d'un support de PR et du MCF en junior fellowship, et que ce choix est honorable de sa part.

Pour le poste de MCF classé en 5^{ème} position (poste F. CATTIN), il n'y a pas beaucoup d'informations sur l'activité scientifique. Les enseignements concerneront à la fois l'UFR SVTE et l'UFR SHS, en histoire de l'art, archéologie, géosciences, en licence et master.

M. NARCE souhaite poser deux questions :

- poste 66 A : n'y a-t-il pas un pont très large entre les profils « recherche » et « enseignement » ? En effet, la personne recrutée devra être compétente en procédés, microbiologie et physiologie animale.

- en ce qui concerne le poste de MCF demandé en publication en 65/66, la stratégie est-elle sécurisée vis-à-vis de M. POINSSOT, dans la mesure où ce poste était en forte discussion à la gouvernance ? Dans le contexte de gels de postes, ce poste ne reste-t-il pas fragile et la stratégie de la cascade meilleure ?

En ce qui concerne le poste de MCF 66A, MM WENDEHENNE et RIALLAND précisent que le directeur de l'UMR PAM et le responsable du champ disciplinaire ont travaillé ensemble. Le MCF travaillera sur le lien microbiote et intestin, avec une entrée « physiologie » forte.

Sur la 2^{ème} question, le Directeur d'UFR précise que cette stratégie a été évoquée mais qu'il n'a pas été souhaité de maintenir le poste libéré par M. POINSSOT à l'UMR Agroécologie. Le classement proposé résulte de la volonté de ne pas mettre que des postes susceptibles d'être vacants en priorité.

Le tableau ci-dessous incluant le classement est soumis au vote.

67 MCF 1152 (Biologie des pop. et éco.)	910 - SVTE (Agroécologie)	Retraite Mme Catherine CARDINAL- LEGRAND	31/08/2019	En 2022 (Fellowship depuis 2019)	MCF	67
--	------------------------------	---	------------	--	-----	----

64 MCF 0452	910 - SVTE (Agroécologie)	Promotion PR M. Benoit POINSSOT	01/09/2019	Publication 2021 Priorité n°4/5	MCF	64 Biochimie et biologie moléculaire UMR LNC 1231 (équipe CADIR)
67 MCF 1502	910 - SVTE (Biogéosciences)	Promotion PR à l'université Lyon 1 de M. François- Xavier DECHAUME MONCHARMONT	01/09/2019	Recrutement en cours en 2020 67ème section	MCF	67 UMR Biogéosciences
66 MCF 0437 (Physiologie)	910 - SVTE (PAM)	CLD Mme Françoise LE BORGNE	Depuis le 19/01/2018 renouvelable jusqu'au 18/01/2023	Publication 2021 Priorité n°2/5	MCF	66A Physiologie animale UMR PAM (équipe PMB)
PRAG 0701 (Sciences de la vie et de la terre)	910 - SVTE	Demande de mutation de Mme Claire OLIVE Le dossier de demande a été envoyé au rectorat le 10/12/2019	01/09/2020	Publication si vacant	PRAG	SVT- prépa CAPES -Agrég
36MCF1332	910 - SVTE (ArteHis)	Demande de disponibilité pour convenance personnelle de Mme Florence CATTIN Dossier en cours	01/09/2020	Publication 2021 Priorité n°5/5	MCF	36/21 Archéo-Géo- Sciences UMR ArTeHis
66 MCF 0875	910 - SVTE	Retraite Mme Maryse CHARBONNIER (date précise départ à confirmer - pas de dossier reçu - mail envoyé)	01/10/2020 A confirmer	Publication 2021 Priorité n° 3/5	MCF	65/66V Physiologie et signalisation cellulaire des interactions plantes- microorganismes - UMR Agroécologie (pôle IPM)
68PR0275	910 - SVTE (LNC)	Retraite M. Jean- Louis CONNAT	01/09/2021 A confirmer	Publication 2021 Priorité n°1/5	PR	65/69 Neurobiologie et biologie du développement UMR CSGA

30 pour, 1 abstention

- **Demandes de création d'emplois**

Après présentation par MM WENDEHENNE et RIALLAND des demandes formulées par chaque laboratoire et champ disciplinaire, le Directeur d'UFR précise que la commission de la recherche et la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle ont proposé un classement différent.

Commission de la recherche :

- 1) MCF 37-36 UMR Biogéosciences
- 2) PR 65-66A UMR Lipides-Nutrition-Cancer
- 3) PR 36 UMR Biogéosciences
- 4) MCF 67 UMR Biogéosciences
- 5) MCF 66A/69 UMR Lipides-Nutrition-Cancer

Commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle :

- 1) MCF 37-36 UMR Biogéosciences
- 2) PR 65-66A UMR Lipides-Nutrition-Cancer
- 3) MCF 67 UMR Biogéosciences
- 4) PR 36 UMR Biogéosciences
- 5) MCF 66A UMR Lipides-Nutrition-Cancer

Plusieurs points font l'objet de discussions au sein du conseil :

- La commission de l'enseignement a demandé une argumentation à l'UMR Biogéosciences sur le classement MCF 37/36 et PR 36 et a souhaité modifier l'ordre de priorité de ce laboratoire, en plaçant une création de MCF 67 devant une création de PR 36, afin d'alterner les disciplines et tenir compte du sous-encadrement en 67.

Mme VENNIN comprend bien les arguments de la commission de l'enseignement mais suggère de revenir à l'historique car il s'agit, pour le poste de PR 36, d'une demande très ancienne destinée à appuyer de la recherche.

M.FARA communique plusieurs critères qui ont conduit au classement proposé : l'antécédent des demandes avec le poste de MCF en 37-36 qui date de 2012 car lié à la fusion du CRC et de Biogéosciences avec la nécessité de lier 3 thématiques fortes du laboratoire, la publication d'un poste de MCF 67 cette année, et la pression en interne avec, *a minima*, 5 candidats promouvables au poste de PR 36. Il s'agit- là d'un signal extrêmement important pour les collègues du laboratoire car le dernier recrutement a été effectué en 67 et le concours actuel porte également sur un poste de MCF 67. Les sciences de l'environnement sont sous pression en enseignement et en recherche.

Le Directeur d'UFR juge parfaitement logique que la commission de la recherche ait suivi le classement du laboratoire. La commission de l'enseignement a, elle, tenu compte du déficit en 67. Sur le poste publié cette année en 67, il ne s'agit pas d'une création mais du remplacement d'un collègue muté. Il a bien en tête le vivier de promouvables en 35/36 mais pense qu'il faudra une anticipation sur les départs en retraite.

M.FARA observe qu'il n'y a pas beaucoup d'enjeux mais qu'il y a un intérêt à ce que les deux commissions travaillent de concert et dans l'anticipation.

- Le poste de PR 65/66A pour l'équipe CADIR du laboratoire LNC comporte un profil enseignement correspondant à la biologie cellulaire dispensée par M. CONNAT en L1 et L3.

M. NARCE est surpris que ce poste n'ait pas d'enseignement en 66A et que l'on ne trouve cette discipline que pour la recherche.

Le Directeur d'UFR voit deux solutions : soit on enlève la 66 A du profil, soit on nourrit le poste en enseignements de 66 A.

Mme LEBORGNE-CASTEL souligne que les besoins en 65 biologie cellulaire vont être importants au départ de M. CONNAT.

Le Directeur d'UFR met au vote les deux propositions :

Résultats du vote sur les listes (hors PAST) :

- **18 pour le classement proposé par la commission de la recherche**
- 4 pour le classement proposé par la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle
- 9 abstentions

Soit :

- 1) MCF 37-36 Profil « Interactions climat-cycles de l'eau et du carbone »
UMR BIOGEOSCIENCES, équipes Centre de Recherches de Climatologie et équipe Sédiments, Environnements et Dynamique de surface
- 2) PR 65-66 A Profil « Biologie cellulaire »
UMR LNC 1231, équipe CADIR
- 3) PR 36 Profil « Sédimentologie, Environnement, Paléo-environnement »
UMR BIOGEOSCIENCES, équipe Sédiments, Environnements et Dynamique de surface
- 4) MCF 67 Profil : « Origine de la structuration de la variation génétique et phénotypique »
UMR BIOGEOSCIENCES, équipe BioME
- 5) MCF 66A Profil : « Physiologie animale »
UMR LNC 1231, équipe LIPNESS

Puis un vote est organisé sur la demande d'affectation d'un support de PAST en 67^{ème} section, hors classement, pour le Master international BEWM (Comue), le Master Dycob (uB) et l'UMR BIOGEOSCIENCES, étant précisé que cette demande sera présentée séparément des autres demandes lors du DOM, et à la fin des créations si une hiérarchisation de priorité est demandée.

Unanimité (29 pour)

- **Campagne d'emplois BIATSS pour 2021**
 - **Emplois vacants ou susceptibles de l'être**

La commission de la recherche et la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle ayant proposé un classement différent, un débat s'engage, relatif à la stratégie à adopter quant au poste destiné aux serres et au degré de priorisation du poste de technicien CSGA/Biologie Animale (poste J. SOLONOT).

M. ROLLIN estime que pour ne pas déclasser le poste de technicien CSGA demandé à la publication depuis 2016 et pourvu par un CDD, il convient de demander une création de poste à l'uB pour les serres, comme elle s'y était engagée dans le cadre du partenariat avec la ville de Dijon. Le risque si ce poste est demandé en requalification et non en création est que le poste du CSGA soit redéployé vers les serres. Selon lui, l'UFR ne s'est pas beaucoup battue pour le défendre ces dernières années.

Mme ABED-VIEILLARD souligne les difficultés lorsque les personnels ne sont pas pérennes. De plus, ce serait regrettable que le poste soit déclassé car il s'agit d'un travail de technicien.

MM FAIVRE et NARCE réfutent catégoriquement que l'UFR n'ait pas défendu ce poste au cours des dernières années. Le directeur du CSGA en est témoin puisqu'il participait au DOM chaque année. Il faut développer la meilleure stratégie pour maximiser la possibilité de publication des deux postes.

Mme LELOUP pense que la sortie du plan de retour à l'équilibre est peut-être une opportunité de voir le poste de technicien CSGA/BA publier cette fois. Qu'en ce qui concerne les serres, nous n'en sommes qu'à la phase des plans, et que rien n'est encore réalisé. Le besoin sur le plan de la recherche au CSGA correspond bien au niveau de technicien.

Le Directeur d'UFR précise que le projet de construction des serres est bien avancé : nous en sommes à l'avant-projet définitif et elles sont censées être livrées en 2021.

Afin de tenter de trouver un consensus, il propose de classer les deux postes de techniciens 1^{er} ex-aequo dans le tableau des emplois vacants, en proposant la restitution du poste de C des serres à l'uB en contrepartie de la requalification en technicien.

Il met au vote trois propositions :

1^{ère} proposition : de la commission de la recherche :

- 1) Publication du poste de technicien BAP A, 50% CSGA, 50% enseignement de biologie animale
- 2) Publication du poste d'ASI BAP A, 80% UMR Lipides-Nutrition-Cancer, 20 % enseignement de physiologie animale

La commission de la recherche a proposé que le poste pour les serres soit demandé en création, en 1^{ère} position.

2^{ème} proposition : de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle :

- 1) Demande de requalification en technicien et de publication du poste BAP A pour les serres
- 2) Publication du poste de technicien BAP A, 50% CSGA, 50% enseignement de biologie animale
- 3) Publication du poste d'ASI BAP A, 80% UMR Lipides-Nutrition-Cancer, 20 % enseignement de physiologie animale

3^{ème} proposition du directeur d'UFR :

1) Classement ex-aequo de la demande de requalification en technicien et de publication du poste BAP A pour les serres, et de la demande de publication du poste de technicien BAP A, 50% CSGA, 50% enseignement de biologie animale

3) Publication du poste d'ASI BAP A, 80% UMR Lipides-Nutrition-Cancer, 20 % enseignement de physiologie animale

Les suffrages sont les suivants :

Proposition n° 3 : 24

Proposition n° 1 : 4

Proposition n° 2 : 1

A	ASI	Concours	J. LEEMPUT	14/11/2017	A	-Elaboration des protocoles de recherche -Participation à l'encadrement des étudiants de Master et doctorants -Participation aux tâches de maintenance et de gestion des matériels communs.	UMR 1231 (Equipe Nutox) -Physiologie animale -Biologie cellulaire et moléculaire -Expérimentation animale	Priorité n°3 Publication à concours externe BAP A Profil: biologie, sciences de la vie et de la Terre (A3A43)
C	ATRF	Détachement	C.AQUILINA	01/12/2019	J	50% Ecole doctorale 50% scolarité-planning	Poste conservé pour éventuelle réintégration titulaire	Maintien CDD-Ne pas publier
C	ATRF	Retraite	M.C.PY	01/09/2019	A	Serres: entretien des collections botaniques, gestion technique, participation à la recherche	Ouverture du nouveau bâtiment des serres en 2021	Priorité n°1 ex-aequo Demande de requalification en technicien et publication à concours interne en 2021 BAP A Expérimentation et production végétales (A4C45)
C	ATRF	Retraite	D.SCHERF	01/09/2020	J		CONCOURS 2020	
B	TECH	Retraite	J. SOLONOT	31/08/2016	A	Recherche: prépa milieu d'élevage drosophile, réalisation et analyse de tests comportementaux avec logiciels, expériences immuno-histologiques sur le cerveau Enseignement: prépa TP: mise en place de matériel pédagogique(microscopes, caméras, outils de dissection, matériel biologique, planning des salles, entretien des collections zoologiques	50% soutien à l'enseignement de biologie animale 50% recherche au CSGA Poste pourvu par CDD depuis le 01/09/2016	Priorité n° 1 ex-aequo Publication à concours externe BAP A profil "biologiste"(A4A41)
B	TECH	Disponibilité	T. LOPEZ	01/11/2018	A	Gestion de l'animalerie poissons-zèbres	Eventuelle réintégration de la titulaire	Maintien CDD- Ne pas publier

• **Demandes de création d'emplois**

- La commission de la recherche a classé :
- 1) technicien pour les serres
 - 2) ASI BAP A
 - 3) ASI BAP E
 - 4) Technicien BAP J

- La commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle a classé :
 - 1) ASI BAP A
 - 2) ASI BAP E

Le poste de technicien pour les serres ayant été classé dans les emplois vacants, le directeur d'UFR propose le classement suivant :

- 1) ASI BAP A Profil : Biologie, sciences de la vie et de la terre (A3A43)
UMR Biogéosciences 70-80%, UFR SVTE 20-30%
- 2) ASI BAP E Profil : gestionnaire d'infrastructure (E3B42)
UMR Biogéosciences 70%, UFR SVTE 30%
- 3) Technicien BAP J Profil : gestionnaire financier-e et comptable (J4E44)
UMR Biogéosciences 100%

Unanimité (29 pour)

4. Questions financières

- **Dialogue d'Objectifs et de Moyens : examen de documents présentés à l'uB**

Le Directeur d'UFR passe rapidement en revue le document qui sera transmis à la gouvernance en vue du DOM sur les aspects crédits de fonctionnement, d'investissement, dotation horaire et campagne d'emplois. Il demande d'actualiser le nombre d'heures consommées, la saisie n'étant pas terminée (environ 500 heures à ajouter) et adresse ses remerciements à Mmes CLERGET et CASAS.

5. Questions pédagogiques

- Tarif du D.U « Terroirs et Dégustation »

Le Directeur d'UFR précise que ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis une dizaine d'années.

Unanimité (29 pour)

Pour les 4 premiers points ci-dessous, le conseil d'UFR autorise la direction de l'UFR à instruire et transmettre les demandes à l'uB, sans consultation du conseil d'UFR :

- Modification de fiche filière du D.U « Terroirs et Dégustation »
- Modification de fiches filières : modification de modalités de contrôle des connaissances
- Modification du calendrier universitaire 2019/2020
- Modification du calendrier universitaire 2020/2021

Le point suivant est retiré de l'ordre du jour, un texte national devant être publié.

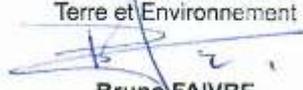
- Modification des critères et des modalités d'examen des candidatures pour l'accès en M1
- Passage à l'alternance du M2 MIB à la rentrée 2020

M.RIALLAND précise qu'il s'agit d'une modification à coût constant pour l'UFR.

Unanimité (29 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 00.

Dijon, le 17 avril 2020

Le Directeur
de l'UFR Sciences Vie
Terre et Environnement

Bruno FAIVRE